

# ANALYSE DES PERSPECTIVES THÉORIQUES

SOPHIE SWATON  
Institut de Géographie et Durabilité, FGSE, Université de Lausanne  
*sophie.swaton@unil.ch*

Ce dossier se veut une première contribution théorique au sujet des enjeux relatifs à la pertinence d'une mise en œuvre d'un revenu de transition écologique dans le canton de Vaud. Pour ce, outre la définition du revenu de transition écologique et d'une coopérative de transition écologique, il importe de comprendre, d'une part, l'éthique qui le fonde et qui fait l'objet d'une contribution spécifique de Marine Raffini; d'autre part, le contexte de la coopération. Car la coopération n'est pas la collaboration et comprend différentes étapes et dimensions. C'est ce à quoi nous invite à penser l'économiste Eloi Laurent au delà du canton dans un article précis dédié.

Dans le paradigme économique dominant, c'est la compétition qui est souvent promue, oubliant l'existence d'une autre économie, riche de plusieurs siècles d'expérimentations et de recherches. Des publications dans cette revue parues respectivement en 2012 et 2013 co-dirigées avec le Pr Roberto Baranzini ont mis à jour les principes théoriques et les pratiques en Suisse romande de cette économie originale dont les prémisses remontent à la question sociale au 19<sup>ème</sup> siècle. Cette question est celle de la pauvreté qui occupe une bonne partie du champ des recherches de Gide à Proudhon en passant par Marx et Walras. Autant de penseurs que de voies alternatives à explorer. Une de ces voies d'exploration d'une économie sociale et solidaire s'active dans le canton de Vaud, comme en témoignent les contributions de Constance André-Aigret, David Jossieron et Alexandre Burnand s'interrogeant chacun à leur manière selon leur prisme de référence sur la pertinence des synergies entre cette économie et le revenu de transition écologique à différents niveaux: économique, de gouvernance, éco-systémique, juridique, social.

Car en 2024, la question sociale ne peut plus se penser indépendamment de celle de la question naturelle, qui concerne la finitude de nos ressources naturelles, la crise du climat et l'effondrement du vivant. Les questions de la justice sociale et de la justice environnementale s'entrecroisent, interrogeant les notions de revenu juste et de sobriété. C'est dans cet interstice que se positionne Caroline Lejeune à partir d'une étude de cas de la coopérative française Tilt. Son analyse amorce en finesse la deuxième partie de ce dossier à paraître en fin d'année qui abordera la dimension pratique de l'opérationnalisation d'une coopérative de transition en Suisse romande, plus précisément dans le Canton de Vaud. Une opérationnalisation non sans lien avec une prise en compte concrète de l'éthique du care si importante dans la filiation du RTE et que je mettrai en lumière pour clore le dossier dans un article en lien avec un programme concret de la fondation Leenards dans le domaine du soin et de l'intergénérationnel.